



Ici on sème
ça porte fruit
École Saint-René

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015

19 h 15
Cafétéria

*Les chevaliers
du royaume de l'école
Saint-René*

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 19

2. Présences

Les présences sont prises à l'entrée.

3. Mot de bienvenue de la directrice

- Présentation

Mme Denis fait la présentation des membres du C.É. de l'an dernier. Elle avise les parents qu'il y aura l'élection de trois nouveaux membres.

- Rapport annuel 2014-2015

Mme Denis présente les grandes lignes de l'année dernière.

- Le portrait de l'établissement;
- Les cibles du ministère :

↳ Français : Taux de réussite pour 2014-2015 de 92 %;

↳ Mathématiques : Taux de réussite pour 2014-2015 de 75 %;

Il y aura une analyse de ces résultats et il faudra trouver une façon de faire afin d'augmenter le taux de réussite;

- Environnement sain : lutte contre l'intimidation avec le programme « Vers le pacifique ». Nous prévoyons offrir une formation pour les élèves de 6^e année « Devenir médiateur ».

4. Mot du président

M. Godin souhaite la bienvenue à l'assemblée et souligne qu'il est satisfait de la présence des nouveaux parents. La principale activité de la soirée est de combler les 3 postes vacants.

5. Désignation d'un (e) président (e) d'assemblée

M. Frédéric Godin est proposé par Mme Julie Bélanger.

Accepté à l'unanimité



6. Désignation d'un (e) secrétaire d'assemblée

Mme Diane Laberge est proposée par Mme Valérie Rochon.

Accepté à l'unanimité

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Denis fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Diane Laberge propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 16 septembre 2014

Corrections

✓ L'adoption du procès-verbal de l'an dernier est le 19 septembre 2013;

✓ Au point 11.5.1, Mme Nathalie Ouellet ne s'était pas présentée.

Mme Valérie Rochon propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications apportées.

Adopté à l'unanimité

9. Explications sur la composition et les fonctions du C.É., du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (OPP)

M. Godin explique les rôles et les fonctions du conseil d'établissement (C.É.), du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (OPP).

Conseil d'établissement

Pour être membre du C.É., vous devez avoir un enfant à l'école Saint-René.

- Exemples des points discutés au C.É. :

- ☆ Plan de lutte contre l'intimidation;
- ☆ Plan de réussite;
- ☆ Sorties d'élèves – Frais maximum : 70 \$;
- ☆ Code de vie de l'école;
- ☆ Campagne de financement;
- ☆ Anglais intensif;
- ☆ Budgets (Service de garde, C.É., école).

- Mme Denis fait le point sur les sorties éducatives. Les enseignants décident des sorties de leur classe. Avec les moyens de pression, cette année, il risque d'avoir moins de sorties à l'extérieur de l'école.

- Mme Denis parle de la demande initiale d'avoir le programme d'anglais intensif pour les élèves de 6^e année.

- Elle présente la composition du C.É., parents, enseignants, membres du personnel soutien et membre de la communauté;
Le C.É. est formé de six parents et de six membres du personnel de l'école, il a pour mission ultime le bien-être de tous les élèves de l'école.
- La disponibilité des parents qui se présentent au C.É. et importante.

Comité de parents à la commission scolaire

M. Godin explique le rôle et l'implication des membres du C.É. qui siégeront à ce comité. Ces membres seront élus séance tenante.

OPP

C'est à l'assemblée générale de décider si un OPP est formé. L'an dernier, Mme Nathalie Ouellet a fait partie de l'OPP, elle mentionne que la plus grande difficulté avait été d'avoir des parents bénévoles.

- Projets :
- Embellissement de la cour de l'école.
 - Décoration de l'école lors de l'Halloween, Noël.
 - Campagne de financement

10. Période de questions

Le mandat du président est-il renouvelable?

Oui, c'est un mandat d'un an renouvelable à la 1^{re} réunion du C.É. et exclusivement réservé à un membre parent du C.É..

11. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Saint-René

11.1 Nomination du président d'élection

Mme Martine Gravel se propose appuyée par Mme Valérie Larochelle.

Accepté à l'unanimité

11.2 Nomination du secrétaire d'élection

Mme Diane Laberge est proposée par Mme Valérie Rochon.

Accepté à l'unanimité

11.3 Critères à privilégier pour élire les parents au C.É.

Pour être membres du C.É., les parents doivent avoir un enfant à l'école, être disponibles une fois par mois et être capables de débattre les enjeux.

Procédures d'élection

M. Frédéric Godin propose d'écrire les noms au tableau et de passer à l'élection, s'il y a plus de trois parents qui se proposent. Les candidats doivent se présenter brièvement comme parent. Par la suite, nous procéderons à l'élection des membres.

11.4 Élection des parents au C.É.

11.4.1 Mise en candidature

M. Jason Buzzee se propose.
Mme Valérie Rochon se propose.
Mme Valérie Laroche se propose.
M. Martin Vincent se propose.
Mme Josée Allaire se propose.

Les candidats se présentent.

11.4.2 Vote et nomination

Messieurs Jason Buzzee et Martin Vincent ainsi que Mme Josée Allaire sont élus.

La première réunion du C.É. se tiendra le mardi 29 septembre 2015 à 19 h 15 au salon du personnel de l'école Saint-René

11.5 Élection d'un ou d'une représentant(e) au comité des parents et de son substitut parmi les parents élus

11.4.3 Mise en candidature

M. Martin Vincent se présente comme représentant et Mme Josée Allaire comme substitut.

11.5.2 Vote et nomination

M. Martin Vincent et Mme Josée Allaire sont élus par acclamation.

12. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

L'assemblée appuie la formation de l'OPP à l'unanimité.

Mesdames Martine Gravel, Valérie Laroche, Vanessa Landry et Michelle Sandie composent l'OPP.

Accepté à l'unanimité

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h.

Frédéric Godin
Président

Diane Denis
Directrice

